

PRESENTATION DU CENTRE DE MEDIATION DES NOTAIRES DE PARIS

INTERVENTION DU PRESIDENT CHRISTIAN BÉNASSE

JEUDI 31 JANVIER 2013 à 9 HEURES

Monsieur le Directeur des Affaires Civiles et du Sceau,
Mesdames et Messieurs les Hauts Magistrats,
Mesdames et Messieurs,
Mes Chers Confrères,
Mes Chers Amis,

Je suis heureux de vous accueillir ce matin à l'Hôtel du Châtelet. Je vous remercie vivement de votre présence qui nous honore.

Pour ceux que je n'aurais pas rencontrés depuis le début de l'année, je présente mes vœux de bonne et heureuse année. C'est le dernier jour où l'on peut encore réellement le faire.

Ces vœux de succès, je vais les adresser évidemment au Centre de Médiation de Paris, qui est porté en quelque sorte sur les fonts baptismaux ce matin, puisque nous allons vous présenter ce centre, ses objectifs, ses modalités d'action. Il s'agit pour nous de l'aboutissement d'une idée ancienne que nous devons notamment à mon prédécesseur Christian LEFEBVRE, le « parrain » du centre, son initiateur et son jeune

président. Merci aussi à toute l'équipe de notaires et de collaborateurs qui, avec enthousiasme, a travaillé avec lui.

Il m'apparaissait évident que les notaires soient présents dans le domaine de la médiation. Cette présence ne doit pas être seulement du suivisme concernant une pratique qui est à la mode au moins dans les esprits. Ce doit être la volonté d'une profession qui doit participer à une démarche d'intérêt général mais aussi d'une profession qui a quelque chose de plus à apporter à la médiation. Nous allons tenter de vous le démontrer à la suite de cette réunion.

Nous sommes invités à prendre des initiatives dans ce domaine à la fois par les autorités européennes et par les autorités françaises. La médiation, ce n'est pas seulement une manière de désencombrer les tribunaux, c'est aussi une manière de mieux répondre à la demande du public, de mieux traiter ses problèmes, et d'aboutir à une gestion apaisée des différends au sein de notre société. On peut espérer, et ce sera le dernier vœu de ce début de présentation, que la médiation s'étende dans la pratique en France, et qu'elle soit un mode beaucoup plus facilement utilisé dans des domaines beaucoup plus diversifiés qu'aujourd'hui.

Pour vous présenter notre centre, Je passe la parole dès maintenant à Christian LEFEBVRE, et à deux de nos confrères qui ont un engagement particulier en matière de médiation : Me LE FAHLER et Me PICARD-MARISCAL.